

RCS : ANNECY  
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00361  
Numéro SIREN : 347 386 625  
Nom ou dénomination : ALPES TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/015341

## 1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : ALPES TECHNOLOGIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : PAE des Glaisins 6 Avenue Pre de Challes 74940 ANNECY LE VIEUX Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case : 

				Exercice N clos le, 31/12/2020		Exercice N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
	Frais de développement	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	132 397	654		65
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	737 116	64 662		111 845
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	343 618	8 605		17 695
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	2 312 614		2 312 614	2 312 614
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG	10 045		10 045	10 045
Autres immobilisations financières	BH	BI		28 432		28 432	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>1 213 132</b>	<b>2 425 015</b>	<b>2 480 699</b>	<b>2 480 699</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	165 387	490 653	495 477	495 477
	En cours de production de biens	BN	BO		171 577	186 376	186 376
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	89 951		230 503	230 503
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	810 539		3 965 582	3 965 582
	Autres créances (3)	BZ	CA	25 713 408		25 886 815	25 886 815
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG				
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	26 580		5 231	5 231
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>165 387</b>	<b>27 302 710</b>	<b>30 769 985</b>	<b>30 769 985</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>1 378 519</b>	<b>29 727 725</b>	<b>33 250 684</b>	<b>33 250 684</b>
Renvois : (1) Dont droit au ba		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

## 2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : ALPES TECHNOLOGIES			Néant <input type="checkbox"/>		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 13 530 000 )	DA	13 530 000	13 530 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK )	DC		
	Réserve légale (3)		DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provis pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes viv EJ )	DG	603	603
	Report à nouveau		DH	(644 542)	(22 611)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(2 400 370)	(621 931)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	10 515 689	12 916 060
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	18 036 671	18 426 387
	Provisions pour charges		DQ	196 240	254 936
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	18 232 911	18 681 324
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	711 923	1 177 013
	Dettes fiscales et sociales		DY	267 200	462 786
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		13 499
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	979 124	1 653 299	
Écarts de conversion passif (V)		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	29 727 725	33 250 684	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	979 124
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

## 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise		ALPES TECHNOLOGIES						Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N						Exercice N-1	
		France		Exportations et raisons intracommunautaire		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD	3 189 611	FE		FF	3 189 611	6 533 384
		services	FG		FH		FI		6 900
	<b>Chiffres d'affaires nets</b>		FJ	3 189 611	FK		FL	3 189 611	6 540 284
	Production stockée						FM	(155 351)	45 629
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	3 686 641	5 817 103
	Autres produits (1) (11)						FQ	59 218	99 583
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	6 780 120	12 502 600
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		45 407
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	1 280 340	3 035 321
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(109 912)	1 051 189
	Autres achats et charges externes (3)						FW	1 494 015	3 004 027
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	70 517	70 834
	Salaires et traitements						FY	803 773	1 052 901
	Charges sociales (10)						FZ	387 484	499 027
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	24 997	158 526
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	129 769
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	3 223 194	3 722 256
	Autres charges (12)						GE	2 148 507	3 450 317
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	9 452 688	16 089 808	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(2 672 568)	(3 587 208)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée						GH		-
	Perte supportée ou bénéfice transféré						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	338 509	338 509
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		590
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	338 509	339 099	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		1 337
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU		1 337	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	338 509	337 762	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(2 334 058)	(3 249 445)	



## **Société ALPES TECHNOLOGIES**

Société par actions simplifiée- Capital : 13.530.000 €  
Siège social : PAE Les Glaisins 6 Avenue Pré de Challes 74943 Annecy le Vieux  
RCS ANNECY B 347 386 625

### **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt quatre juin, à 14 h,

Au 82, rue Robespierre à Bagnolet (93170),

La société LEGRAND France, Société Anonyme dont le siège social est situé au 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Limogés (87000), enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 758 501 001, représentée par Madame Emmanuelle LEVINE, dûment habilitée,

Associé Unique de la société ALPES TECHNOLOGIES, société par actions simplifiée dont le siège est situé à PAE Les Glaisins, 6, Avenue Pré de Challes à Annecy le Vieux, RCS Annecy B 347386625, au capital de 13.530.000 euros, divisé en 451 000 actions d'une valeur nominale de 30.00 euros chacune,

A par le présent acte, certifiée qu'en application des dispositions statutaires et légales, le Président a convoqué l'Associé Unique, comme l'autorise l'article 5 du décret n°2020-418, en conférence téléphonique, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 et suivants du code de commerce ;
- Affectation du résultat et fixation du dividende ;
- Quitus au Président ;
- Pouvoirs pour formalités ;

La société PricewaterhouseCoopers, commissaires aux comptes, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président a ensuite déposé sur le bureau et mis à la disposition de l'Associé Unique :

- La copie des lettres de convocations adressées à l'Associé Unique ainsi qu'aux commissaires aux comptes ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2020 ainsi que les comptes annuels et leurs annexes,
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport des commissaires aux comptes ;
- Le projet de résolutions.

Après avoir examiné ces pièces et reconnu leur régularité, le Président a déclaré :

- Que les convocations ont été faites dans les formes et délais légaux ;
- Que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le rapport des commissaires aux comptes, les projets de résolutions, et tout autres documents prescrits par la loi ont été tenus à la disposition de l'Associé Unique dans les conditions et délais légaux.

Puis l'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

### **PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties. Il approuve également le compte de résultat, le bilan et l'annexe afférents audit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### **DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président concernant l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ledit rapport et prend acte du fait qu'aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours de l'exercice 2020.

### **TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président, constate que l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un résultat net comptable en perte de 2.400.370,55 euros.

L'Associé Unique décide d'affecter et de répartir cette somme de la manière suivante :

- Affectation de la totalité de la perte nette comptable de l'exercice au compte « report à nouveau » pour le porter à la somme de : - 3 044 913,47 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique précise que le rapport du Président mentionne qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

<i>en euros</i>	<b>Année de paiement</b>	<b>Dividendes distribués</b>	<b>Dividendes non éligibles à l'abattement</b>	<b>Dividendes éligibles à l'abattement</b>
	2018	0	0	0
	2019	0	0	0
	2020	0	0	0

#### **QUATRIÈME DECISION**

L'Associé Unique donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

#### **CINQUIÈME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de ses décisions en vue de l'accomplissement de toutes formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

Il n'y a pas eu d'événements survenus ou de nouveaux éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes annuels relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19. Les mentions spécifiques dans les comptes annuels et le rapport de gestion sont toujours applicables.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

  
Emmanuelle Levine [2021 20:22 GMT+2]

L'Associé Unique, Legrand France  
Représenté par Madame Emmanuelle LEVINE

**ALPES TECHNOLOGIES**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

A l'Associé Unique  
**ALPES TECHNOLOGIES**  
7, Rue Des Bouvieres  
Petite Avenue Les Glaisins  
74940 ANNECY LE VIEUX

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALPES TECHNOLOGIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 juin 2021

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Phelizon', with a horizontal line underneath the name.

Camille Phelizon



**Société ALPES TECHNOLOGIES**

Société par actions simplifiée- Capital : 13.530.000 €

Siège social : PAE Les Glaisins 6 Avenue Pre de Challes 74943 Annecy le Vieux

RCS ANNECY B 347 386 625

---

**RAPPORT DE GESTION**

**DE L'EXERCICE 2020**

---

## 1 - Événements marquants de l'exercice, activité et résultats 2020 et perspectives 2021

### 1.1 *Événements marquants de l'exercice 2020*

Contexte et incidences de la crise sanitaire : dès le début de la crise sanitaire, la situation a fait l'objet d'un suivi par la société qui a mis en œuvre les mesures appropriées pour prévenir la contamination de ses salariés et sous-traitants et pour réduire les conséquences éventuelles de l'épidémie sur l'activité et les résultats. Dans ce contexte de crise inédite, la société affiche une baisse de chiffre d'affaires et de sa rentabilité par rapport à l'exercice 2019. La société a accéléré ses initiatives conjoncturelles et structurelles pour s'adapter en conséquence. Aucun impact comptable matériel n'est à mentionner par ailleurs.

### 1.2 *Activité et résultats 2020*

Suite à la cession de l'activité industrielle de fabrication des boîtiers de condensateurs à Legrand France fin 2019, l'activité d'Alpes Technologies est recentrée sur l'assemblage des condensateurs et armoires.

Le chiffre d'affaires de la Société atteint cette année 3 189 611 euros contre 6 540 284 euros l'an passé soit une baisse de 51 %.

Les ventes de produits et de marchandises ont diminué de 51 % avec un montant de 3 189 611 euros en 2020 au lieu de 6 533 384 euros en 2019.

Les facturations de services s'élèvent à 0 euros à fin 2020 au lieu de 6 900 euros en 2019.

Les autres produits d'exploitation sont de 3 577 231 euros, en diminution de 2 385 084 euros par rapport à fin 2019.

Les consommations de matières premières, autres approvisionnements et marchandises représentent 37% du chiffre d'affaires hors prestations de services, à comparer à 63% en 2019.

L'ensemble des autres frais d'exploitation s'élève à 8 152 487 euros en 2020 contre 11 957 888 euros en 2019 soit une baisse de 3 805 401 (-32%) et se décompose ainsi :

- diminution des autres achats et charges externes de 1 510 012 euros ;
- diminution des impôts et taxes de 317 euros ;
- diminution des frais de personnel de 360 671 euros ;
- diminution des amortissements et provisions de 632 591 euros,
- diminution des autres charges de 1 301 810 euros.

Le **résultat d'exploitation** s'établit à - 2 672 568 euros en 2020 contre -3 587 208 euros en 2019 ce qui correspond à un pourcentage du chiffre d'affaires total de 16 % en 2020 à comparer à 55 % en 2019.

Le **résultat financier** est égal à 338 509 euros à comparer à 337 763 euros en 2019.

Le **résultat exceptionnel** est une perte de 41 761 euros à comparer à un gain de 2 664 094 euros en 2019.

Le montant **de la participation** est de 24 551 euros en 2020 contre 36 580 euros en 2019.

L'**impôt** sur les sociétés est de 0 euros en 2020 contre 0 euros en 2019.

Le **résultat net** s'établit à - 2 400 371 euros en 2020 contre - 621 931 euros en 2019.

### 1.3 Perspectives 2021

La société s'attend à une stabilisation de son activité en 2021.

#### 2 - Faits marquants depuis la clôture

Aucun fait marquant n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

#### 3 - Activité en matière de recherche et développement

La société n'a pas engagé de dépenses de recherche et développement au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

#### 4 - Echéance des dettes fournisseurs

Conformément à l'article L.441-6-1 de la Loi de Modernisation de l'Economie (loi LME), le solde du compte fournisseurs et comptes rattachés se décompose comme suit par échéance au 31 décembre 2020 :

Échéances (J= date de facturation)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Nombre de factures concernées	83	26	0	0	32	141
Montant total des factures concernées HT	308 648	11 243	0	0	33 930	353 821
montant total des achats de l'exercice HT (comptes 60+61+62)	12%	0%	0%	0%	1%	13%

Pour rappel 2019

Échéances (J= date de facturation)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Nombre de factures concernées	153	1	3	1	28	186
Montant total des factures concernées HT	360 214	41	1 304	875	31 996	394 430
montant total des achats de l'exercice HT (comptes 60+61+62)	5%	0%	0%	0%	0%	6%

## 5 - Echéance des créances clients

Conformément à l'arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D.441-4 du code de commerce, le solde du compte clients et comptes rattachés se décompose comme suit par échéance au 31 décembre 2020 :

Échéances (J= date de facturation)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Nombre de factures concernées	13	0	0	2	1	16
Montant total des factures concernées HT (1)	666 986	0	0	7 304	1 159	675 449
CA de l'exercice HT	21%	0%	0%	0%	0%	21%

## Décomposition de la créance 2019

Échéances (J= date de facturation)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Nombre de factures concernées	327	1	0	0	1	329
Montant total des factures concernées HT	3 202 161	1 291	0	0	1 200	3 204 652
CA de l'exercice HT	50%	0%	0%	0%	0%	50%

## 6 - Montant global de certaines charges non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 0,00 euros.

## 7 - Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucuns dividendes n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

<b>en euros</b>	<b>Année de paiement</b>	<b>Dividendes distribués</b>	<b>Dividendes non éligibles à l'abattement</b>	<b>Dividendes éligibles à l'abattement</b>
	2018	0	0	0
	2019	0	0	0
	2020	0	0	0

8 - Rémunérations versées aux mandataires sociaux détenant un ou plusieurs mandat(s) dans une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé

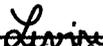
Néant

9 - Actionnariat

Le capital de la société ALPES TECHNOLOGIES est détenu par la société SA LEGRAND France.

10 - Conventions réglementées

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'a été conclue antérieurement ou au cours de l'exercice.

  
Emmanuelle L... [02/10/2021 20:22 GMT+2]

## **Société ALPES TECHNOLOGIES**

Société par actions simplifiée- Capital : 13.530.000 €

Siège social : PAE Les Glaisins 6 Avenue Pre de Challes 74943 Annecy le Vieux

RCS ANNECY B 347 386 625

### **ETATS FINANCIERS**

**31 décembre 2020**

#### **Sommaire**

---

Compte de résultat	2
Bilan	3
Notes annexes	5

---

## Compte de résultat

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	<i>(en euros)</i>	
<b>Produits d'exploitation</b>		
Chiffre d'affaires	3 189 611	6 540 284
Autres Produits d'exploitation	3 590 509	5 962 316
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>6 780 120</b>	<b>12 502 600</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Consommation de marchandises		45 407
Consommation de matières premières et autres approvisionnements	1 170 430	4 086 511
Autres achats et charges externes	1 494 015	3 004 027
Impôts, taxes et versements assimilés	70 517	70 835
Frais de personnel	1 191 257	1 551 929
Dotations aux amortissements et provisions	3 377 962	3 880 782
Autres charges	2 148 507	3 450 317
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>9 452 688</b>	<b>16 089 808</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 2 672 568</b>	<b>- 3 587 208</b>
<b>Produits financiers</b>		
Des participations	338 509	338 510
Des autres valeurs mobilières, créances de l'actif immobilisé	0	0
Gains de change	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	590
<b>Total produits financiers</b>	<b>338 509</b>	<b>339 100</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Pertes de change	0	1 337
Intérêts, charges assimilées et autres charges financières	0	0
<b>Total charges financières</b>	<b>0</b>	<b>1 337</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>338 509</b>	<b>337 763</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>- 2 334 059</b>	<b>- 3 249 445</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 41 761</b>	<b>- 2 664 094</b>
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôt et participation</b>	<b>- 2 375 820</b>	<b>- 585 351</b>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	24 551	36 580
Impôt sur les bénéfices	0	0
<b>Perte nette de l'exercice</b>	<b>- 2 400 371</b>	<b>- 621 931</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## Bilan

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	<i>(en euros)</i>	
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations incorporelles	654	65
Immobilisations corporelles	73 268	129 541
Immobilisations financières	2 351 093	2 351 093
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>2 425 015</b>	<b>2 480 699</b>
<b>Actif circulant</b>		
Stocks et en-cours	752 182	912 356
Créances	26 523 948	29 852 398
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	0	0
<b>Total Actif circulant</b>	<b>27 276 130</b>	<b>30 764 754</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>26 580</b>	<b>5231</b>
<b>Total Actif</b>	<b>29 727 725</b>	<b>33 250 684</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## Bilan

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	<i>(en euros)</i>	
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	13 530 000	13 530 000
Primes et Réserves	- 613 939	- 7 991
Résultat de l'exercice	- 2 400 371	- 621 931
Provisions réglementées et subventions	0	0
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>10 515 690</b>	<b>12 916 060</b>
<b>Provisions</b>	<b>18 232 911</b>	<b>18 681 324</b>
<b>Dettes financières</b>		
Autres dettes financières	0	0
<b>Total Dettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>979 124</b>	<b>1 653 300</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Passif</b>	<b>29 727 725</b>	<b>33 250 684</b>

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

## **NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS**

### **Sommaire détaillé des notes annexes**

Note 1. Faits marquants de l'exercice	6
Note 2 - Règles et méthodes comptables	6
Note 3. Notes sur le bilan	9
Note 4. Notes sur le compte de résultat	14
Note 5. Autres informations	17

## Note 1. Faits marquants de l'exercice

---

Contexte et incidences de la crise sanitaire : dès le début de la crise sanitaire, la situation a fait l'objet d'un suivi par la société qui a mis en œuvre les mesures appropriées pour prévenir la contamination de ses salariés et sous-traitants et pour réduire les conséquences éventuelles de l'épidémie sur l'activité et les résultats. Dans ce contexte de crise inédite, la société affiche une baisse de chiffre d'affaires et de sa rentabilité par rapport à l'exercice 2019. La société a accéléré ses initiatives conjoncturelles et structurelles pour s'adapter en conséquence. Aucun impact comptable matériel n'est à mentionner par ailleurs.

## Note 2 - Règles et méthodes comptables

---

### 2.1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation et conformément au plan comptable révisé.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Tous les montants sont présentés en euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

### 2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels informatiques. Ils sont amortis de façon linéaire, suivant leur durée probable d'utilisation.

### 2.3 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principaux taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

Nature	Durée (ans)	Taux comptable économique
Installation agencement	3 à 12	8,33 à 33,33 % L
Matériel et outillage	2 à 10	10 à 50 % L
Matériel de transport	4 à 6	16,67 à 25 % L
Matériel de bureau et informatique	2 à 10	10 à 50 % L
Mobilier	3 à 10	10 à 33,33 % L

## **2.4 Titres de participation**

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée (ou de leur valeur réévaluée) ou de leur valeur d'usage. Cette dernière est déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la société, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation sont comptabilisées en charges financières.

Les reprises sur provisions sont comptabilisées en résultat exceptionnel lorsqu'elles ont donné lieu à cession dans l'exercice afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant. Les reprises de provision d'une autre nature sont reprises en financier.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charges.

## **2.5 Stocks et travaux en cours**

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes.

Une provision pour rotation lente des stocks est calculée en fonction des prévisions de ventes de ces productions :

Au-delà de 1 an : 50 %

Au-delà de 2 ans : 75 %

Au-delà de 3 ans : 100 %

## **2.6 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non recouvrement.

## **2.7 Provision pour indemnités de départ en retraite et pensions de retraite**

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération. Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus. Concernant les écarts actuariels, ils sont toujours enregistrés directement au compte de résultat.

Les engagements sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Il est arrêté sur la base de l'indice externe iBöxx € Corporates AA 10+, communément retenu comme référence.

Les provisions constituées au bilan couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein de la Société. La Société n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise. Cette indemnité est définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. Elle peut être issue d'un accord d'entreprise si celui-ci est plus favorable au salarié et est généralement différente selon le statut (cadre / non cadre) du salarié.

## **2.8 Participation et intéressement des salariés aux résultats**

Alpes Technologies a adhéré à l'accord dérogatoire de participation du 13 juin 2018. Cet accord de participation s'applique pour une durée de 3 ans et donc pour les calculs de la réserve spéciale de participation de 2018 à 2020. Le périmètre des sociétés parties à l'accord inclut les sociétés Legrand France, Legrand SNC, Alpes Technologies, Cofrel, Ura, Planet-Wattohm, Intervox Système, Legrand Cable Management, Legrand Energie Solutions, Imesys et Legrand Data Center Solutions.

Alpes Technologies a également adhéré à l'accord d'intéressement du 13 juin 2018. Cet accord d'intéressement s'applique pour une durée de 3 ans et donc pour les exercices 2018 à 2020 pour le même périmètre que celui énoncé pour l'accord dérogatoire de participation.

## **2.9 Frais de développement**

Ces frais sont passés en charges d'exploitation de l'exercice.

Il en est de même pour l'ensemble des dépenses informatiques, à l'exception des logiciels achetés qui sont immobilisés et amortis sur 12 mois. Ce dispositif d'amortissement exceptionnel cesse de s'appliquer pour les logiciels acquis au cours des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Note 3. Notes sur le bilan

### 3.1 Actif immobilisé

Les mouvements de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

<b>31 décembre 2020</b> (en euros)					
	Valeur brute début période	Augmentations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeur brute fin période
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>133 052</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>133 052</b>
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Matériels et outillages industriels	1 034 438	0	0	232 659	801 779
Autres immobilisations	353 749	0	0	1 525	352 224
Immobilisations en cours, avances et acomptes	0	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 388 187</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>234 184</b>	<b>1 154 003</b>
Titres de participation	2 312 615	0	0	0	2 312 615
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	38 478	0	0	0	38 478
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 351 093</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 351 093</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>3 872 332</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>234 184</b>	<b>3 638 148</b>

Les mouvements des amortissements relatifs à l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

<b>31 décembre 2020</b> (en euros)				
	Amortissements cumulés début période	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés fin période
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>132 987</b>	<b>65</b>	<b>655</b>	<b>132 397</b>
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Matériels et outillages industriels	922 593	17 191	202 667	737 117
Autres immobilisations	336 053	7 741	175	343 619
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 258 646</b>	<b>24 932</b>	<b>202 842</b>	<b>1 080 736</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>1 391 633</b>	<b>24 997</b>	<b>203 497</b>	<b>1 213 133</b>

### 3.2 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours s'analysent comme suit :

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	<i>(en euros)</i>			
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	656 040	165 387	490 653	495 477
En-cours de production	171 577	0	171 577	186 376
Produits intermédiaires et finis	89 951	0	89 951	230 503
Marchandises	0	0	0	0
<b>Total des stocks et en-cours</b>	<b>917 568</b>	<b>165 387</b>	<b>752 181</b>	<b>912 356</b>

### 3.3 Créances

	31 décembre 2020		
	<i>(en euros)</i>		
	Montant net	Echéances	
		A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	38 478	0	38 478
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>	<b>38 478</b>	<b>0</b>	<b>38 478</b>
Créances clients (1)	810 539	810 539	0
Taxes sur la valeur ajoutée	343 856	343 856	0
Autres créances	25 369 553	25 369 553	0
<b>Créances de l'actif circulant</b>	<b>26 523 948</b>	<b>26 523 948</b>	<b>0</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>26 580</b>	<b>26 580</b>	<b>0</b>
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>26 589 006</b>	<b>26 550 528</b>	<b>38 478</b>
<b>Total au 31 décembre 2019</b>	<b>29 896 107</b>	<b>29 857 629</b>	<b>38 478</b>

### 3.4 Dettes

31 décembre 2020 (en euros)				
	Montant net	Echéances		
		A un an au plus	A plus d'un an et à cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, dont :				
- A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	0
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
<b>Total dettes financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 924	711 924	0	0
Dettes fiscales et sociales	245 060	245 060	0	0
Autres dettes	22 140	22 140	0	0
<b>Total autres dettes</b>	<b>979 124</b>	<b>979 124</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Ecarts de conversion</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total au 31 décembre 2020</b>	<b>979 124</b>	<b>979 124</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total au 31 décembre 2019</b>	<b>1 653 299</b>	<b>1 653 299</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.5 Comptes de régularisation

La ventilation de ce poste est la suivante :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	(en euros)	
Charges constatées d'avance	26 580	5 231
Primes de remboursement de l'emprunt	0	0
Ecarts de conversion	0	0
<b>Total</b>	<b>26 580</b>	<b>5 231</b>

### 3.6 Capitaux propres

#### 3.6.1 Capital social

Le capital social est constitué de 451 000 actions d'une valeur nominale de 30 euros au 31 décembre 2020.

### 3.6.2 Primes et réserves

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Avant répartition	<i>(en euros)</i>	
Primes	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves et report à nouveau	- 643 940	- 22 009
<b>Total</b>	<b>- 613 940</b>	<b>- 7 991</b>

### 3.6.3 Mouvements des capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres de l'exercice s'analysent comme suit :

	31 décembre 2020 <i>(en euros)</i>
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	12 916 061
Variations en cours d'exercice :	
- du capital	0
- des primes	0
- des réserves et report à nouveau	0
- des dividendes versés	0
- des provisions réglementées et subventions	0
- résultat de l'exercice	- 2 400 371
- autres	0
<b>Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant répartition</b>	<b>10 515 690</b>

### 3.6.4 Résultat de l'exercice et dividendes payés

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Nombre d'actions	451 000	451 000
Bénéfice net comptable <i>(en euros)</i>	- 2 400 371	- 621 931
Bénéfice net comptable par action <i>(en euros)</i>	0	0
Variation des capitaux propres <i>(en euros)</i>	0	3 030 000
Variation des capitaux propres par action <i>(en euros)</i>	0	0
Dividendes versés au titre de l'exercice <i>(en euros)</i>	0	0
Dividendes versés au titre de l'exercice par action <i>(en euros)</i>	0	0

### 3.7 Provisions pour risques et charges

31 décembre 2020

(en euros)

	Au début de la période	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (suite à leur utilisation)	Reprises de l'exercice (devenues sans objet)	A la fin de la période
Provisions pour investissements (participation des salariés)	0	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0
<b>Provisions réglementées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0
Provisions pour pensions et obligations similaires	254 937	0	0	58 697	196 240
Provisions sociales	0	0	0	0	0
Provisions pour risques production et outillage	0	0	0	0	0
Autres provisions	18 426 388	3 223 195	1 955 365	1 657 547	18 036 671
<b>Provisions</b>	<b>18 681 325</b>	<b>3 223 195</b>	<b>1 955 365</b>	<b>1 716 244</b>	<b>18 232 911</b>
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Dépréciation sur immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Dépréciation sur immobilisations financières	0	0	0	0	0
Dépréciation sur stocks et en-cours	50 651	129 769	0	15 033	165 387
Dépréciation sur comptes clients et autres créances	0	0	0	0	0
Dépréciation sur valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0
<b>Provisions pour dépréciations</b>	<b>50 651</b>	<b>129 769</b>	<b>0</b>	<b>15 033</b>	<b>165 387</b>
<b>Total</b>	<b>18 731 976</b>	<b>3 352 964</b>	<b>1 955 365</b>	<b>1 731 277</b>	<b>18 398 298</b>
Dotations et reprises					
- d'exploitation		3 352 964	1 955 365	1 731 277	
- financières		0	0	0	
- exceptionnelles		0	0	0	
<b>Total</b>		<b>3 352 964</b>	<b>1 955 365</b>	<b>1 731 277</b>	

#### 3.7.1 Indemnités de départ en retraite

Alpes Technologies, en application des conventions collectives en vigueur dans le secteur de la construction électrique, est tenue de verser à tout salarié partant en retraite une indemnité calculée en fonction de son ancienneté dont la méthode de comptabilisation est expliquée en note 1.10.

Le calcul des engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En 2020, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 2,75 %, un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 0,64 % (respectivement 2,75 % et 0,90 % en 2019).

Les provisions constituées au bilan s'élèvent à 189 754 euros au 31 décembre 2019 (244 348 euros au 31 décembre 2019) et représentent l'engagement cumulé au titre des prestations définies.

Les produits ou reprises de l'exercice s'élèvent à 0 euros.

### 3.7.2 Autres provisions

Les autres provisions contiennent principalement une provision constituée en lien avec la crise qualité dans la continuité de 2018 et 2019 correspondants aux coûts de franchises d'assurance et de renouvellement du parc de produits.

## Note 4. Notes sur le compte de résultat

### **4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par catégories d'activités et marchés géographiques**

	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Variation
	<i>(en euros)</i>		
<b>Par catégories d'activités</b>			
Négoce			
Production	3 189 611	6 540 284	- 51 %
<b>Total</b>	<b>3 189 611</b>	<b>6 540 284</b>	<b>- 51 %</b>
<b>Par marchés géographiques</b>			
France	3 189 611	6 540 284	- 51 %
Reste de l'Europe	0	0	0%
Autres	0	0	0%
<b>Total</b>	<b>3 189 611</b>	<b>6 540 284</b>	<b>- 51 %</b>

## 4.2 Produits et charges financiers

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	<i>(en euros)</i>	
Produits financiers des participations	338 509	338 510
Produits financiers des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Gains de change	0	0
Autres produits		
- reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
- produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
- autres intérêts et produits assimilés	0	590
<i>Total des autres produits financiers</i>	<i>0</i>	<i>590</i>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>338 509</b>	<b>339 100</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	0
Pertes de change	0	0
Intérêts, charges assimilées et autres charges financières	0	1 337
<b>Total des charges financières</b>	<b>0</b>	<b>1 337</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>338 509</b>	<b>337 767</b>

## 4.3 Produits et charges exceptionnels

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	<i>(en euros)</i>	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations de capital	0	2 212 395
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	700 000
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>2 912 395</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	41 761	248 301
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>41 761</b>	<b>248 301</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 41 761</b>	<b>- 2 664 094</b>

## 4.4 Impôt sur les bénéfices

### 4.4.1 Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale en vigueur date du 1er janvier 2003. A cette date, Alpes Technologies et ses filiales sont entrées dans ce nouveau périmètre qui a pour tête d'intégration fiscale la société Legrand SA. La convention stipule que les surcoûts et les économies d'impôts résultant de l'application du régime d'intégration fiscale sont conservés par la société mère.

### 4.4.2 Impôts

L'exercice étant déficitaire, il n'y a pas de charge ou produit d'impôt.

### 4.4.3 Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Il n'y a pas de disposition fiscale dérogatoire.

### 4.4.4 Situation fiscale latente

	Base : produits (ou charges)				Produits (ou charges) fiscaux latents*		
	Mouvements de l'exercice				Mouvements de l'exercice		
	<i>(en euros)</i>				<i>(en euros)</i>		
	1.1.2020	Dotation	Reprise	31.12.2020	1.1.2020	Variation	31.12.2020
<b>Evaluations dérogatoires en vue d'obtenir des allègements fiscaux</b>							
Provisions réglementées (hors amortissements dérogatoires** et hors provisions pour investissement/participation)	0	0	0	0	0	0	0
<b>Différence entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains postes : provisions pour</b>							
Congés payés***	0	0	0	0	0	0	0
Pensions, obligations similaires et indemnités	244 348	0	54 594	189 754	75 748	-28 309	47 439
Autres provisions	2 000 000	0	0	2 000 000	620 000	-90 000	530 000
Impôts, taxes et autres	29 798	24 551	29 798	24 551	9 237	-2 731	6 506
<i>Sous total</i>	<i>2 274 146</i>	<i>24 551</i>	<i>84 392</i>	<i>2 214 305</i>	<i>704 985</i>	<i>- 121 040</i>	<i>583 945</i>
<b>Total</b>	<b>2 274 146</b>	<b>24 551</b>	<b>84 392</b>	<b>2 214 305</b>	<b>704 985</b>	<b>- 121 040</b>	<b>583 945</b>

\* Déterminés selon la méthode du report variable, et en tenant compte de la contribution sociale de 3,3% ayant pris effet au 1er janvier 2000. Le taux retenu est le taux voté en vigueur pour l'exercice 2019.

\*\* Les amortissements dérogatoires ne donnent pas lieu à détermination d'un effet fiscal latent correspondant, dans la mesure où il s'agit d'un avantage fiscal définitivement acquis contrairement aux autres provisions réglementées (provision pour hausse des prix).

\*\*\* La société a décidé d'opter pour le maintien du régime antérieur de déductibilité fiscale différée de la provision pour congés payés.

#### 4.4.5 Ventilation de l'impôt

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	<i>(en euros)</i>			
	Base	Impôt net	Base	Impôt net
<b>Résultat courant avant impôt</b> <i>Impôt correspondant (dont crédit d'impôt)</i>	- 2 334 059	0	-3 249 445	0
<b>Résultat exceptionnel (dont participation)</b> <i>Impôt correspondant</i>	- 66 312	0	2 627 514	0
<b>Résultat net de l'exercice</b>	- 2 400 371	0	-621 931	0

## Note 5. Autres informations

### 5.1 Effectifs

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Effectifs moyens</b>		
Cadres	2	3
Employés	6	12
Ouvriers qualifiés	9	10
Ouvriers spécialisés	0	0
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>25</b>

### 5.2 Rémunérations des dirigeants

Aucune avance et aucune rémunération n'ont été versées aux dirigeants de notre société.

### 5.2 Informations sur les parties liées

Il n'y a aucune transaction significative effectuée par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.

### 5.3 Identité de la société consolidante

Les comptes de la société ALPES TECHNOLOGIES sont consolidés par la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société Legrand SA.

La Société Legrand SA est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France sous le numéro SIRET 42125961500027. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges (France).

Les états financiers consolidés peuvent être consultés sur le site <http://www.legrand.com>

## 5.4 Tableau des filiales et participations

	Capital social		Autres Capita ux propres	Quote -part du capita l déten u* %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances au 31 12 2020	Cauti ons et avals donn és	Chiffre d'affaire HT 2020	Résultat de l'exercice 2020 Bénéfice (Perte)	Dividen de Encaiss é 2020
	devises	euros			Brute	Nette					
<i>(en millions)</i>											
<b>A/Renseignements détaillés</b>											
<b>a) Sociétés françaises</b>											
LES		1205000	0	8.714	2312615	2312615			30147652.29	1215948.75	338100
<b>b) Sociétés étrangères</b>											
<b>B/Renseignements globaux Filiales non reprises en A</b>											
Filiales étrangères		0	(0)		0	0	0	0	0	0	0

\*Exprimée en droits au partage des pertes et profits et des droits de vote

## 5.5 Evénements postérieurs à la clôture

La Société est pleinement mobilisée pour faire face à la détérioration de la situation sanitaire et économique causée par la propagation rapide du Covid-19 dans le pays :

la priorité de la Société est de protéger la santé et la sécurité de ses employés, notamment en appliquant rigoureusement les recommandations des autorités locales et de l'Organisation mondiale de la santé;

la Société se concentre pour apporter le meilleur service possible aux clients, dont l'activité est essentielle au fonctionnement de l'économie ;

la société travaille très activement pour protéger sa rentabilité et ses liquidités.

Cette détérioration et l'incertitude du contexte peuvent avoir un impact important sur la chaîne d'approvisionnement et la demande de produits et, à la date de signature du rapport financier, il n'est pas possible de déterminer les effets financiers que le Covid-19 pourrait avoir sur la Société dans la période à venir. Aucun effet financier découlant des impacts économiques du Covid-19 n'a été inclus dans les résultats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Néanmoins, à cette date, la société n'a aucune indication qui remet en question les hypothèses retenues pour l'arrêté des comptes et notamment l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La Société appartient au Groupe Legrand qui a un bilan solide et une forte capacité de financement.